



Sérignan du Comtat, le 14 décembre 2015

**Monsieur Roland ICARD, Président**  
**Association Eole**  
**5 Avenue de Valréas**  
**84600 GRILLON**

N/Réf : JM/CD/AG n° 15/12-283

**Affaire suivie par :**

**M. Stéphane VIAL ☎ 06 07 35 44 94**

**M. Jean-Pierre TRUCHOT ☎ 06 60 81 61 61**

**M. Marc GABRIEL ☎ 06 89 93 37 12**

**Objet :    **Projet « La cité du vent »****

Monsieur le Président,

Lors d'une réunion en date du 19 octobre 2015, vous avez présenté à l'ensemble des élus du Conseil Municipal votre projet « la cité du vent » que vous souhaitez réaliser sur notre Commune. Nous tenons à vous remercier pour la qualité de votre intervention et les réponses à nos questionnements.

Aussi, nous avons le plaisir de vous informer, par la présente, que l'ensemble des élus a émis un avis de principe favorable à cette implantation. En effet, nous considérons que notre village possède toutes les conditions requises pour que ce projet aboutisse.

Nous vous précisons que Messieurs Stéphane VIAL, Jean-Pierre TRUCHOT et Marc GABRIEL, élus délégués, seront vos interlocuteurs privilégiés au sein de la municipalité. Leurs coordonnées téléphoniques sont indiquées ci-dessus.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Maire**

**Julien MERLE**

